



Service « Loisirs, Animation, Jeunesse »

04 94 37 22 94 / 06 69 26 42 32
jeunesse@montfortsurargens.fr
dirjeunesse@montfortsurargens.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE MONTFORT-SUR-ARGENS

CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI 2025-2026

Réalisé par l'équipe d'animation de la commune de Montfort-Sur-Argens

Sommaire

Fiche Récapitulative	p03
Préambule	p04
Constat.....	p05
Un travail Concerté.....	p06
Objectifs.....	p07
Thématiques.....	p08
Activités.....	p09
Moyens	p10
Quotidien.....	p12
Journée Type.....	p13
Travail d'Equipe.....	p14
Rôles et missions de chacun.....	p16
Relationnel.....	p17
Besoins et Caractéristiques des enfants....	p18
Fiche d'évaluation des animateurs.....	p19
Fiche d'évaluation du projet Pédagogique	p20



Fiche Récapitulative

Organisateur

Mairie de Montfort-Sur-Argens
Service « Loisirs, Animation, jeunesse »
7 Rue de la Rouguière – 83570 Montfort-Sur-Argens

Lieu de l'Accueil de Loisirs

Groupe Scolaire « Octave Vigne »
Pré de Clastre - 83570 Montfort-Sur-Argens

N° de Déclaration

0830220AP000225-E01

Responsable du Service « Loisirs, Animation, Jeunesse »

SIMEON Thibaut
dirjeunesse@montfortsurargens.fr
04 94 37 22 94
06 69 26 42 32

Responsable Adjointe du Service / Directrice du Centre de Loisirs

Karine AUTHIEU
jeunesse@montfortsurargens.fr
06 69 26 42 32
04 94 37 22 94

Horaires d'ouverture

7h40-18h

Public Concerné

Enfants scolarisés à l'école Octave Vigne, de 3 à 11 ans

Périodes concernées

Du 1 janvier 2026 au 31 décembre 2026

Tarifs journaliers

Forfait journalier matin/Soir selon la grille tarifaire
Décision du marie du 8 juin 2022 et conforme à la doctrine de la CNAF

Site Internet

www.montfort-sur-argens.fr
instagram : [jeunesse_montfort83](#)



Préambule

Le temps libre des enfants et des adolescents est aujourd'hui plus important quantitativement que le temps scolaire. Les loisirs de ses derniers occupent ainsi une place primordiale dans notre société contemporaine. Cette thématique est donc logiquement devenue le cœur d'une problématique nationale et territoriale.

La volonté de notre commune est d'agir pour l'égalité des chances en permettant au plus grand nombre, au travers des loisirs, d'accéder à la culture, aux savoirs et à la connaissance.

Notre mission d'intérêt public repose sur quatre valeurs fondamentales :

- **Famille** : La mise en place d'un mode de garde à partir d'actions éducatives et pédagogiques doit permettre aux familles de trouver un équilibre entre vie professionnelle et familiale. Il s'agit aussi de mettre en avant l'implication des parents dans le développement des projets d'animation.

- **Coéducation** : Les structures de loisirs ne se substituent pas aux parents mais jouent un rôle complémentaire. L'éducation de l'enfant est globale et permanente. Les activités proposées doivent faire appel à des aptitudes et des capacités différentes de celles sollicitées en milieu scolaire.

- **Qualité** : Organiser des loisirs et des vacances de qualité pour les enfants de la commune âgés de 3 à 17 ans en prenant en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chacun d'entre eux, des possibilités qui leur sont données de s'exprimer, de s'impliquer et d'être en situation de réussite.

- **Sécurité** : La prise en compte de la sécurité physique, morale et affective des enfants est une priorité afin de leur permettre de s'épanouir dans un cadre propice à leur développement.

En plus de ces intentions éducatives globales, la municipalité se fixe quatre objectifs éducatifs, communs à tous les types d'actions menées :

- La **Responsabilisation**, qu'elle soit sociale, environnementale ou morale. Il s'agit d'apprendre à répondre de ses actes, d'en assumer l'énonciation, et par suite la réparation.

- L'**Autonomie**, c'est-à-dire permettre l'affirmation de la personnalité de chacun, de l'esprit d'initiative, de l'esprit critique et des capacités créatives de chaque enfant.

- La **Socialisation**, c'est-à-dire accompagner et soutenir le processus au cours duquel l'enfant apprend et intériorise les normes et les valeurs de la société à laquelle il appartient.

- La **Citoyenneté**, c'est-à-dire la formation du citoyen, la pratique de la solidarité, l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension des règles et au respect des autres.

La commune de Montfort-Sur-Argens propose un projet pédagogique permettant d'articuler chaque action communale périscolaire et extrascolaire en faveur de la jeunesse autour d'un même socle commun. Il traduit l'engagement, les priorités et les principes éducatifs de la commune en donnant du sens à ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.



Constat

Montfort-Sur-Argens appartient à la « Communauté de Communes Comté de Provence », en Provence Verte. Il s'agit d'un village templier de 1248 habitants (donnés 2014) au riche passé historique, en bordure de la plaine de l'Argens et qui s'étend sur une superficie de 1192 hectares. Il se situe en milieu rural, à 10 kms au nord de Brignoles, entre Gorges du Verdon et littoral. Les principaux secteurs d'activités sont la viticulture et l'artisanat.

Evolution des effectifs de l'école primaire « Octave Vigne »				
Année scolaire	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élémentaires	Nombre de maternelles
2014/2015	134	6	87	43
2015/2016	136	6	88	48
2016/2017	141	6	93	48
2017/2018	129	6	82	47
2025/2026	99	5	63	36

L'année 2016/2017 a connu une augmentation des effectifs de l'école primaire Octave-Vigne. Cette dernière s'est traduite par une forte utilisation des différents services péri et extrascolaires proposés par la commune. L'évolution démographique actuelle laisse entrevoir une baisse des effectifs scolaires sur la commune et une augmentation de la tranche d'âge 12/17 ans. Nous pouvons voir également une baisse en 2025/2026 des effectifs.

Les Accueils de loisirs de la commune sont partie intégrante du « Contrat Enfance Jeunesse », contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une Caf, la MSA et la Commune de Montfort-Sur-Argens. Ces derniers sont sous la tutelle de la DDCS et de la PMI.

L'évolution de notre société a fait apparaître de gros changements : nouveaux modèles sociaux et familiaux, rupture des modalités d'apprentissages. Ainsi l'accompagnement des publics, est plus que jamais d'actualité dans le domaine de l'éducation. Autant de bouleversements impliquant un travail de coéducation dans le respect des valeurs de l'éducation populaire.

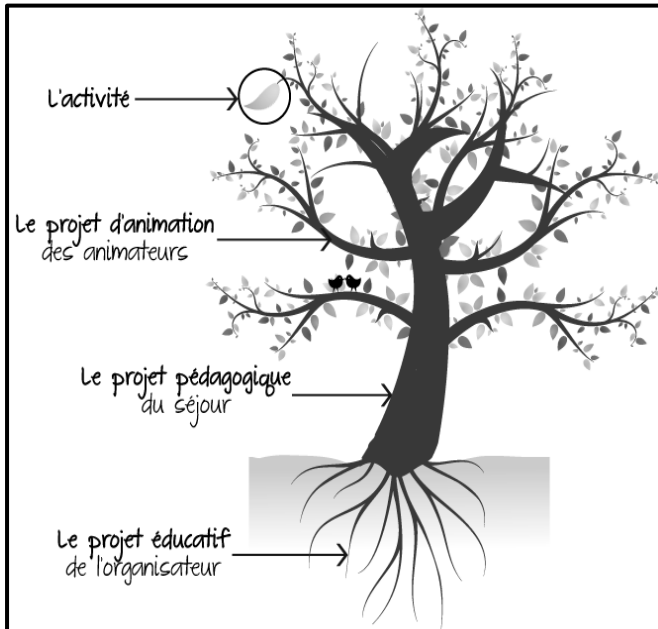
Depuis 3 ans, la réforme des rythmes scolaires prévoit de relayer et de compléter l'action de l'école et de la famille grâce à la mise en place d'activités éducatives durant le temps libre des enfants. Régi par le code de l'action sociale et des familles, le centre de loisirs de Montfort-sur-Argens trouve toute sa pertinence en proposant un temps d'accueil périscolaire tous les mercredis après l'école.

Propice aux découvertes et aux rencontres, il favorise la responsabilisation des enfants en leur permettant, sans discrimination, de construire leur personnalité, vivre leurs propres expériences, en toute sécurité et à leur rythme, dans le respect des différences de chacun.

Son action participe à l'éducation des jeunes Montfortais et facilite l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle, donnant un sens commun et de la cohérence aux différentes actions menées autour de ces mêmes enfants.

Comment aider les enfants à être acteurs de leur vie ?

Un Travail Concerté



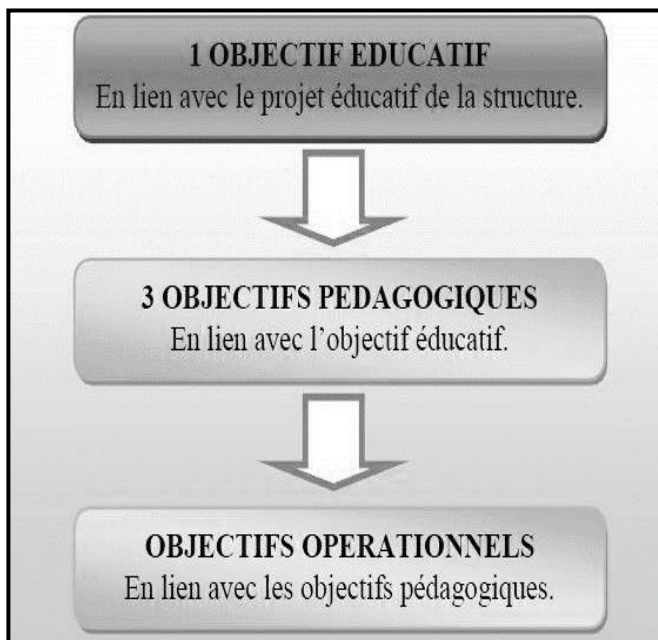
Chaque équipe d'animation se doit d'élaborer un projet pédagogique. Nous suivrons donc le déroulement explicité ci-dessous.

Le projet éducatif est rédigé par le Service « Loisirs, Animation, Jeunesse » de la commune de Montfort-Sur-Argens. Il définit les valeurs éducatives mises en avant pour l'année scolaire en cours et concerne l'ensemble des actions qu'il organise.

Le projet pédagogique est rédigé par le directeur du service en concertation avec ses animateurs. Sur la base du projet éducatif, il précise les objectifs du séjour et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet sera spécifique à une période de vacances scolaires, à une période donnée, à une équipe donnée.

Le projet d'animation est élaboré par l'équipe d'animation. Sur la base du projet pédagogique, il s'agit de traduire les objectifs et les moyens généraux en un ensemble d'activités autour d'un thème central. Le projet d'animation sera spécifique pour chaque tranche d'âge.

Le projet d'activité est élaboré par un ou plusieurs animateurs. À partir du cadre fixé par le projet d'animation et en concertation avec les enfants, il précise de manière concrète le fonctionnement d'une activité. Il ne dure que le temps de l'activité.



Afin de répondre à notre objectif éducatif et à notre problématique, trois objectifs pédagogiques sont développés.



Les objectifs opérationnels correspondant à chacun d'entre eux sont ensuite proposés. Il s'agit d'une action précise et limitée comportant un verbe d'action et un sujet : l'enfant. Il doit être évaluable et associé à des moyens. L'évaluation devient elle aussi une variable importante. En effet, pour bien construire son travail, l'homme a besoin de se repérer par rapport à ce qu'il fait et ce que nous attendons de lui/

Objectifs

L'objectif éducatif mis en avant dans ce projet pédagogique est : **LA RESPONSABILISATION**

La responsabilisation consiste à laisser à une personne une certaine liberté d'action, d'autonomie, dans le but de lui faire prendre des responsabilités et de l'amener à se gérer avec une plus grande indépendance. La notion de responsabilisation fait partie du grand domaine du vivre ensemble et plus particulièrement de l'éducation à la citoyenneté. En effet, l'enfant est un citoyen en devenir, qui sera amené à être un adulte responsable et impliqué dans la gestion de la société dans laquelle il vivra. La responsabilisation de l'enfant constitue par conséquent les fondements de la cohésion sociale : elle permet aux individus une fois adultes de vivre en société. L'animateur étant particulièrement attaché au vivre ensemble et au lien social, cet enjeu est tout naturellement central dans le fonctionnement d'un centre de loisirs.

❖ Permettre à l'enfant de fonctionner librement dans un cadre

Objectifs Opérationnels

- Etre capable de participer à l'élaboration des règles de vie
- Etre capable de faire des choix, de participer activement à la vie du centre
- Etre capable d'avoir un comportement adapté au cadre établi

❖ Aider l'enfant à mesurer l'impact de ses actes

Objectifs Opérationnels

- Etre capable de préserver sa propre sécurité et celle des autres
- Etre capable de vivre ensemble
- Etre capable de protéger son environnement (EEDD)

❖ Pousser l'enfant à avoir une conduite responsable

Objectifs Opérationnels

- Etre capable d'exécuter correctement une tâche confiée, de conduire un groupe
- Etre capable d'expliquer une règle, d'arbitrer un match
- Etre capable de prendre soin du matériel et des locaux utilisés



Activités

Planning d'activités

Le planning d'activité est réalisé par l'équipe d'animation. Il est communiqué par voie d'affichage ainsi que sur le site internet de la commune et est renouvelé tous les mois.

Une sortie spécifique aux projets mis en place est proposée une à deux fois par an.

Activités Traditionnelles

Les activités sont un moyen de répondre aux différents besoins des enfants. Elles prennent en compte le rythme des enfants et l'évolution de ces derniers tout au long des vacances. Elles permettent un travail sur l'imaginaire, qui une fois maîtrisé, permet l'appréhension de la socialisation et de l'autonomie.

Dans la mesure du possible, chaque activité proposée fera l'objet d'une fiche d'information manuscrite précisant les objectifs pédagogiques, le lieu où se déroule l'animation, l'heure de début et de fin de l'activité, son déroulement, et la trame qui sera mise en place.

Un enfant est en droit de ne pas vouloir participer à une activité. Dans ce cas, il accompagne le groupe, et l'animateur lui propose, si possible, une autre activité complémentaire.

Nous pouvons distinguer deux grandes familles d'activités :

- Les « activités sportives », qui favorisent la socialisation, l'esprit d'équipe (stratégie de jeu), l'esprit de compétition, la notion de respect des adversaires, des arbitres, des règles de jeu ...
- Les activités artistiques qui correspondent aux activités orales, écrites, corporelles, musicales et manuelles, qui favorisent aussi bien l'échange, le dialogue et l'écoute que l'attention, l'agilité et la coordination.

Les activités à partir d'éléments naturels ou de récupération sont privilégiés par l'équipe car répondent à une problématique durable et d'éco-citoyenneté.

« Tous En Scène »

La thématique « tous en scène » implique la mise en place d'activités participatives et riches de sens en lien avec l'environnement proche des enfants (naturel, géographique, local, familial, culturel, scolaire...) qui leur permettront également de faire leurs expériences et **de décider** avec les animateurs de ce qu'il est possible ou pas de faire en fonction de leurs envies.

Ateliers Intergénérationnels

Une fois par mois, les enfants se rendront à la maison de retraite pour partager des activités riches en esprit de citoyenneté. La programmation de ces activités est réalisée par l'animatrice de la Maison de Retraite et validée par la Directrice de l'Accueil de Loisirs.



Moyens

Moyens temporels

L'accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis pendant le temps scolaire, hors jours fériés, de 7h40-18h

L'accueil du soir a lieu de 17h à 18h.

Moyens spatiaux

Le 22 Septembre 2012, Monsieur le Maire Éric Audibert et tout le conseil municipal, inaugurent la nouvelle école de la commune dont le nom provient de Octave Alexandre Vigne, homme politique français né à Montfort-sur-Argens (1867-1945). Cette dernière possède des espaces de qualité réservés aux activités périscolaires.

1 Cantine	1 Salle Multi-Activités	1 Salle de Motricité	1 Salle de Classe	1 Dortoir
1 Cours	1 Préau	Toutes les installations publiques de la commune (Stade, Cours de tennis, Bibliothèque, salle des fêtes, jardins de la mairie)		
1 espace jardinage clôturé et fermé à clef		1 salle de l'ancienne école		


Moyens financiers


Le budget prévisionnel atteint la somme de 1500 €.


Ce dernier concerne les dépenses en termes de prestataires d'activités, de frais de déplacement et de matériel.


BUDGET SORTIE ET TRANSPORTS	BUDGET DIVERS
1200€	300€
TOTAL :	1500€

Moyens humains


 Ce service fonctionne sur inscription préalable, et est proposé aux mineurs scolarisés à l'école « Octave Vigne » âgés de **3 à 11 ans**.

 Le fonctionnement s'appuie sur l'assouplissement des taux d'encadrements périscolaires mis en place par le Projet Educatif de Territoire dans le cadre de la Réforme des rythmes scolaires.

 Le nombre de place d'accueil maximum est de 32 enfants : 14 maternelles et 18 élémentaires.

 Afin d'obtenir une prise en charge adapté aux besoins et capacités de chacun, les enfants sont répartis en 2 groupes d'âges différents :

Groupe 1 : 3/5 ans Groupe 2 : 6/11 ans

 L'équipe pédagogique est la suivante :



NOM Prénom	Fonction
Permanents	
SIMEON Thibaut	Directeur
AUTHIEU Karine	BAFD
Animateurs	
HENEDIAT Marilou	BAPAAAT
MENET Samya	CAP petite enfance
Remplacement	
Service et Surveillance cours	

La composition de l'équipe respecte obligatoirement la réglementation, à savoir :

- Au moins **50% de diplômés BAFA** ou équivalents - Un maximum de **20% sans formation**
- Un nombre de stagiaire qui varie en fonction de ces deux impératifs.
- Le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement si l'effectif est **d'au plus 50 mineurs**.

 Personnel de service :

Le service de Restauration est assuré par un agent municipal. Ce dernier sera de 10h00 à 15h à la Cantine (préparation, service, nettoyage). Le nettoyage des locaux du centre de Loisirs est réalisé par un agent municipal d'entretien de 18h à 19h30.


RESTAURATION	
SAGE Vanessa	

Les menus ne sont pas confectionnés dans l'enceinte de la cantine. Ils sont fournis par un prestataire de repas collectif « Elios ». Le personnel de service est chargé de réchauffer les plats en respectant les normes d'hygiène et de sécurité avant de servir les enfants.

 Prestataires d'activités :

Dans le cas d'un intervenant extérieur, nous travaillons sous convention et contrôlons systématiquement la validité des diplômes, carte professionnelle et agréments. Ce dernier ne sera jamais seul avec les enfants, nos animateurs seront présents et co-animeront à ses côtés si besoin.

Moyens matériels

 Matériel fongible nécessaire à la réalisation d'activités manuelles :

Papier crépon, feuilles blanches et de couleurs, pinceaux, feutres, crayons de couleur, ...
Des commandes de matériel fongible sont régulièrement réalisées.

 Matériel pérenne :

Livres, bande-dessinée, documentaires (En provenance de la Médiathèque municipale)
Jeux de société divers : Partenariat avec la Ludothèque Leï Jougadou de Draguignan
Matériel sportif divers : Badminton, Ping-pong, Tchoukball, Basket, VolleyBall, Football ...

 Matériel audio-visuel :

Matériel de sonorisation / lumières / machine à fumer
Lecteur dvd / Vidéo projecteur / Caméra
Console de jeux / Ordinateurs



Quotidien

Vie quotidienne

Le respect des besoins et du rythme des enfants entraînent la mise en place d'un emploi du temps composé de différentes phases précises. Ces dernières varient dans leur définition en fonction des publics ciblés. De même, les après-midi seront adaptées à la fatigue et au rythme des enfants.

Sieste et temps calme

Les plus jeunes maternelles, ainsi que ceux qui le désirent, iront dans la salle de sieste pour dormir. S'il ne le souhaite pas, un enfant ne sera pas obligé à dormir. Un animateur sera présent constamment dans le dortoir. Jusqu'à l'âge de 4 ans, les enfants ont besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner, d'une durée de 1h à 2h, permettant à l'enfant de se sentir reposé. Le respect de ces besoins assure l'équilibre des enfants et leur permet d'être disponibles pour les activités de l'après-midi.

Règles de vie

Les règles de vie, reflet de la citoyenneté, permettent d'établir un cadre mettant en avant droits et devoirs de chacun ainsi que les codes de notre société.

Elles sont développées dans le Règlement Intérieur de la commune.

Il est cependant nécessaire de mettre en évidence certaines d'entre elles :

- Les objets personnels ne sont pas recommandés. Il est précisé aux familles que le Centre de Loisirs se décharge de toutes responsabilités en cas de vol ou de dégradation d'objets personnels de valeurs.
- La consommation d'alcools et de drogues est strictement interdite sur le centre.
- Le règlement intérieur de l'accueil de loisirs définit les sanctions existantes en cas de violence morale ou physique.

Soins et Accidents

Les animateurs sont en possession d'une trousse de secours constituée des produits autorisés en accueil collectif de mineurs et des traitements PAI des enfants de leur groupe concernés. Ils seront donc amenés à réaliser des soins. La Directrice occupera la fonction d'Assistante Sanitaire et sera donc le référent principal de la santé des enfants et de l'hygiène. Aucun traitement ne sera délivré sans ordonnance ou PAI. L'ensemble des soins sont consignés dans le cahier d'infirmerie. Dans le cas d'un accident qui pourrait se révéler grave, les animateurs ont pour obligation de prévenir les pompiers et le directeur du centre. Les parents sont ensuite immédiatement contactés.



Journée Type

- **Accueil Matin (7h40-9h)**

Les parents peuvent amener les enfants. Les animateurs organisent des petits jeux ou des activités manuelles jusqu'au départ de tous les enfants.

- **Rassemblement (9h-9h30)**

Nous rassemblons l'ensemble du Centre de Loisirs pour un temps commun sur une chanson choisie par l'équipe d'animation et nous proposons une chorégraphie pour créer une réelle cohésion de groupe.

- **L'activité (9h30 à 11h30)**

En fonction du planning annoncé par l'équipe pédagogique et de la météo, il peut s'agir d'activités spécifiques ou traditionnelles. Le rangement fait partie intégrante de l'activité.

- **Sanitaire (11h30-11h45)**

Passage aux toilettes obligatoire avant le repas et lavage des mains systématique.

- **Le repas (11h45/13h)**

Le repas est un moment calme et privilégié pour échanger avec ses camarades et animateurs. Il favorise la socialisation et la vie en collectivité. Les animateurs sont assis avec les enfants et sont les garants d'un moment convivial et de partage. A la fin du repas, dans un souci d'autonomie et de responsabilité, les tables seront débarrassées avec l'aide des enfants.

- **La sieste au dortoir / temps calme (13h / 14h30)**

La sieste concerne les plus jeunes maternelles mais aussi ceux qui en ont besoin. Nos n'obligerons jamais un enfant à dormir. Un animateur sera présent constamment dans le dortoir. Pour les autres enfants, un temps calme sera mis en place. La salle multi-activités pourra être utilisée dans l'optique de jeux calmes ou de discussion.

- **L'activité (14h30-16h00)**

En fonction du planning annoncé par l'équipe pédagogique et de la météo, il peut s'agir d'activités spécifiques ou traditionnelles.

- **Le goûter (16h00 à 16h30) :**

Le goûter a fait la preuve de son intérêt santé. C'est un moment privilégié qui contribue en particulier à apporter les nutriments nécessaires à la croissance des plus jeunes.

- **L'accueil du soir (17h à 18h) :**

Les parents peuvent venir récupérer leur(s) enfant(s) pendant cette plage horaire. Les animateurs organisent des petits jeux ou des activités manuelles jusqu'au départ de tous les enfants.



Travail d'Equipe

Les réunions de création / de préparation

L'objectif ici est la créativité et la recherche d'idées. Le but est que chaque participant fasse des suggestions. La directrice joue un rôle important car elle doit susciter la réflexion de son équipe. Cette réunion se déroulera pendant les réunions d'équipe périscolaire, afin de mettre en avant les objectifs et les activités de la période considérée.

La réunion de service et de régulation

Quotidiennement, lors de temps informels, une partie de l'équipe d'animation se réunira afin de faire le bilan de la journée, d'analyser les difficultés éventuelles, de rechercher des solutions, de faire des mises au point sur la journée du lendemain.

Les Méthodes Pédagogiques

Les méthodes pédagogiques ne sont pas les mêmes selon l'animateur et/ou l'activité prévue.

Nous pouvons distinguer trois démarches principales :

- La démarche inductive : l'équipe d'animation ne donne pas directement le savoir, elle met en place une situation d'apprentissage permettant à l'enfant de trouver ce savoir par lui-même.
- La démarche déductive : le savoir est apporté directement à l'enfant qui le reçoit puis l'applique simplement.
- La démarche analogique : L'équipe d'animation effectue la tâche sous les yeux des enfants qui la reproduisent alors sous forme de mimétisme (fréquent lors des activités sportives).

Dans le cas d'une pédagogie participative, le déroulement de l'animation ne pourra être entièrement planifié, car celui-ci dépendra des choix faits par les enfants, de leurs motivations, de leur efficacité, du niveau d'approfondissement auquel ils souhaiteront arriver sur chaque activité.

Dans le cas d'une pédagogie moins participative, l'animation sera planifiée plus précisément. Il sera important de faire émerger un "fil conducteur", un enchaînement de séquences qui permet d'avancer sur tous les objectifs fixés.

La Formation

La formation est un élément primordial de l'animation. Expériences, connaissances, méthodes se doivent d'être partagés pour qu'une réelle évolution puisse apparaître. Pour cela, différents dispositifs peuvent être mis en place :

- Réunions de préparation / de service / de régulation
- Évaluations afin de proposer des apports différenciés
- Mise en place de cahiers de jeux et de chants pour étoffer le répertoire d'animation de chacun
- Évaluations formatives (pendant l'année) permettant une réflexion personnelle
- Proposer des solutions, être à l'écoute et disponible
- Fiche d'activité à disposition des animateurs
- Climat d'entraide dans l'équipe d'animation
- Mise à disposition de jeux clé en main



L'Évaluation

Il est connu que l'on apprend de ses erreurs. Sans erreur, aucune progression n'est possible. L'évaluation est en lien direct avec la formation. Cette dernière permettra de relever les points positifs et négatifs rencontrés tout au long du séjour afin d'améliorer les vacances à venir. On évaluera au cours du Centre de Loisirs du Mercredi :

- Les personnes

Les animateurs stagiaires se feront évaluer par l'équipe de direction. La grille d'évaluation qui précise les savoirs, savoir-être et savoir-faire qui seront évalués est remise par le centre de Formation en fin de période. Les autres animateurs sont évalués si besoin, ou s'ils le souhaitent.

- Les activités

Cette évaluation sera effectuée pendant les réunions de régulation. Elle aura comme objectif de permettre à l'animateur de distinguer et de comprendre ses erreurs dans l'optique de se donner divers moyens d'y remédier.

- Le projet pédagogique (ANNEXE)

Réalisée en fin d'année scolaire, cette évaluation permet de vérifier la cohérence du projet pédagogique par rapport aux objectifs fixés. Elle vise la formation de l'équipe de direction. Les critères de réussite nécessaires à la réalisation des objectifs opérationnels puis le taux de réussite par groupe seront analysés. Les critères de réussite ne sont pas exhaustifs et pourront évoluer.

- Les dispositifs / les actions / les moyens

Au cours des réunions d'équipe périscolaires, les éléments qui ont posé soucis (prestataires, ménage, organisation ...) peuvent être évoqués afin d'y remédier si possible. Un questionnaire de satisfaction peut être remis aux enfants et aux parents si besoin.

Nous distinguons ainsi 4 types d'évaluations différentes :

- **L'évaluation diagnostique** : permet de découvrir les connaissances des animateurs au début du séjour. Cela offre ainsi un cadre pour distinguer les futures évolutions de chacun ;
- **L'évaluation formative** : Elle s'effectue en cours de séjour et permet d'analyser les points qui apparaissent comme étant encore des difficultés. L'objectif sera alors d'y répondre ;
- **L'évaluation sommative** : en fin de séjour, à partir de critères prédéfinis (ANNEXE 1) ;
- **L'évaluation informelle** : à partir d'une observation spontanée, elle correspond à un conseil oral qui intervient sur le terrain. Son objectif est de faire réaliser à la personne l'erreur qu'il vient d'effectuer sur différents domaines (organisation, vie quotidienne, ...)



Rôles et Missions de chacun

<u>FONCTION</u>	<u>RÔLE ET MISSIONS</u>
Le Directeur	<ul style="list-style-type: none"> - Garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et du personnel; - Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique, de son évolution, de son évaluation et de sa régulation; - En charge de la coordination et de l'animation de l'ensemble du personnel; - En charge la gestion quotidienne du centre (financière, administrative et matériel); - Gestion des relations avec les différents partenaires et prestataires ainsi qu'avec les familles; - Rôle de formation envers l'assistant sanitaire et les animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
L'Assistant Sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable par délégation de la santé des enfants et de l'hygiène ; - Responsable des traitements des enfants et de l'infirmerie ; - Travaille en collaboration avec le directeur du centre pour le bien-être des enfants ;
L'Animateur	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du projet pédagogique et des projets d'activités définis en équipe ; - Ponctualité ; - Respect de la hiérarchie ; - Garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants ; - Anime et organise la vie quotidienne et les activités de loisirs des enfants; - A l'écoute des enfants et de leurs collègues de travail ; - Garant du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie ; - Participe aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.
Le Surveillant de Baignade	<ul style="list-style-type: none"> - Il prépare la baignade : il fait le point avec l'équipe d'animation, il connaît les appréhensions des enfants, si besoin il aménage la zone de baignade. - Il surveille la baignade : il assure la sécurité de tout le groupe, il fait respecter les règles en développant un esprit de prévention chez les jeunes. - Il porte assistance à un enfant baigneur en détresse et prodigue les gestes de secours nécessaires, - Il connaît et faire respecter la réglementation des baignades.



Relationnel

Relations enfants/enfants

Types de relations	Objectifs	Dispositifs
<ul style="list-style-type: none"> - entraide - convivialité - respect - dynamique - affectif - solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser les échanges - favoriser la confiance en soi - favoriser le dynamisme de groupe - favoriser les temps propres à l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - développer les échanges pendant les temps informels - jeux collectifs - aménagement de temps libre (développer liens, amitié, connaissance de l'autre, affinités) - mettre en place des temps de parole (forum quotidien) - jeux d'expression et de confiance

Relations adultes/enfants

Types de relations	Objectifs	Dispositifs
<ul style="list-style-type: none"> - écoute - respect - critique - dynamique - aide - confiance - cohérence 	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser les échanges - favoriser les moments d'expression et d'écoute - favoriser la participation des enfants - favoriser la dynamique de groupe - développer le respect des règles, des droits et des devoirs 	<ul style="list-style-type: none"> - relation éducatives - activités sécurisées et point de repères - « Forums » - boîte à idée, à râler, à bravo - jeux collectifs - animateurs présents avec les enfants pendant les temps informels.

Relations adultes/adultes

Types de relations	Objectifs	Dispositifs
<ul style="list-style-type: none"> -communication - respect - écoute - critique - solidarité - affectif 	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser les temps de concertations - favoriser les échanges - favoriser le partage des savoirs et des techniques - favoriser les discussions 	<ul style="list-style-type: none"> - réunions - fiches d'activités - temps de pause

Relations adultes/familles

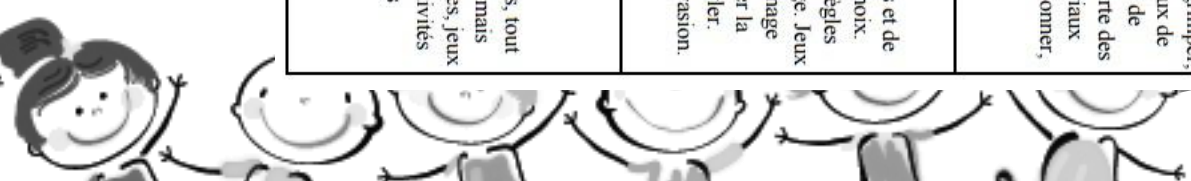
Types de relations	Objectifs	Dispositifs
<ul style="list-style-type: none"> - informations - convivialité - confiance - échange - respect 	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser l'accès aux documents (transparence du centre) - favoriser les échanges - respect de l'individu - favoriser un retour des parents sur la vie du centre 	<ul style="list-style-type: none"> - réunion d'information (si nécessaire) - exposition, spectacle, kermès - disponibilité de l'équipe - accueil parents - enquête de satisfaction (évaluation formative) - participent à l'utilisation des boîtes.



- implication dans la vie de centre	- donner une bonne image du centre (sérieux, valeurs, dynamismes)	
-------------------------------------	---	--

Besoins et Caractéristiques des enfants

	Caractéristiques	Besoins	Comportement	Activités
Enfants de 3 à 5 ans (petite enfance)	L'enfant marche bien Croissance intense et rapide Meilleure coordination Meilleure connaissance du corps Pas de différence entre garçon et fille Bonne maîtrise du langage	Besoin de sécurité, d'affection, d'une vie réglée, de communiquer Besoin de sommeil de repos Besoin de faire seul, de changer d'activités souvent, de son doudou	Trois ans : crise d'opposition L'enfant est égocentrique, très observateur L'imagination prend son essor: fabulation, goût pour la fiction Age du "Pourquoi ?" Age de l'imitation du geste et de la parole. Confiance illimitée en l'adulte	Jeux au sol : se traîner, ramper, grimper, sauter, marcher en équilibre Jeux de coordination des gestes Jeux de simulation, d'imitation. Découverte des autres, de lui même, des matériaux Histories, marionnettes, Collectionner, classer...
Enfants de 6 à 8 ans	Période de croissance forte. Grande attention, capable de se fixer. Intelligence toujours en éveil Qualité d'adresse, d'audace, d'habileté, d'équilibre. Toujours fatigable. Affirmation de la personnalité, du caractère	Besoin de sommeil, de repos, d'efforts physiques, de rythmes différents. Besoin de rêver, de créer, d'explorer, d'imiter l'adulte, de découvrir (curieux de tout). Besoin de compétition, d'être pris au sérieux, de règles, de mentir, de braver l'interdit. Besoin d'indépendance	Grande curiosité pour le monde réel. De plus en plus d'échanges. Se passionne Formation de groupes Prend ses distances par rapport à l'adulte. Détache le vrai de l'imaginaire. Il a des héros qu'il imite, auquel il s'identifie.	Moments d'activités organisées et de moments d'activités de libre choix. Début des jeux collectifs et à règles simples. Début du foot, Bricolage. Jeux de construction, cabane. Jardinage Découverte de la nature. Jouer la comédie, chanter, danser, parler. Activités permettant le rêve, l'évasion.
Enfants de 8 à 11 ans	Ralentissement de la croissance. Prise de conscience de son corps. Mise en place des bases du raisonnement Socialisation Filles et garçons: centres d'intérêts différents Prend ses distances par rapport à l'adulte (parfois une certaine agressivité) Esprit critique	Besoin de sommeil, repos Besoin d'efforts, de vie en collectivité, de copains, de règlements Besoin de justice, de secret, d'expérimenter, d'indépendance dans un milieu sécurisant, d'être écouté Besoin de découvrir le monde, d'explications réelles des choses.	Prédilection pour les activités physiques mais manque d'endurance. Il récupère vite. Formation de groupes: notion de bande et de leader malgré un esprit individualiste. Besoin de compétition.	On peut dire qu'avec ces enfants, tout marche. Activités importantes mais dosées. Jeux collectifs et d'équipes, jeux de pleine nature et sportifs. Activités scientifiques et techniques



Fiche d'Evaluation des Animateurs

NOM, Prénom :	FONCTION :				
Compétences et Connaissances	1	2	3	4	5
SANTE ET SECURITE					
Garantir la sécurité morale et affective des enfants					
Garantir la sécurité physique des enfants (rythme et besoin)					
Avoir un comportement responsable					
Donner des soins «basiques» en cas de petits accidents					
Connaître l'essentiel de la réglementation (encadrement, sorties)					
Respecter les règles de vie et de fonctionnement en collectivité					
AU SEIN DE L'EQUIPE					
Etre capable de travailler efficacement en équipe					
Etre force de proposition					
Faire preuve de motivation					
Etre à l'heure					
Etre capable de se documenter					
Etre capable de gérer sa fatigue					
Etre capable de s'exprimer correctement					
Etre capable d'analyser les actions d'animation					
Connaître un répertoire de jeux/chants					
L'ACTIVITE					
Sait gérer un temps d'accueil					
Sait gérer un temps de repas					
Sait gérer un temps calme					
Anticipe et prépare ses activités					
Sait mener une action d'animation					
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants					
S'implique dans l'activité					
Sait créer un « imaginaire » pendant une animation (trame)					
RELATIONS / PARTENARIATS					
Communication avec les parents					
Communication avec les intervenants					
LE PROJET					
Connaître le projet pédagogique					
EVALUATION					
OBSERVATIONS :					
Fait le _____ à _____					

Fiche d'Évaluation du Projet Pédagogique

CENTRE DE LOISIRS DU MERCERDI 2025/2026				
Objectif éducatif : La Socialisation	Critères de réussite	De 1 à 12	De 13 à 25	De 26 à 38
Permettre à l'enfant de fonctionner librement dans un cadre				
Etre capable de participer à l'élaboration des règles de vie				
Etre capable de faire des choix, de participer activement à la vie du centre				
Etre capable d'avoir un comportement adapté au cadre établi				
Aider l'enfant à mesurer l'impact de leurs actes				
Etre capable de préserver sa propre sécurité et celle des autres				
Etre capable de vivre ensemble				
Etre capable de protéger son environnement (EEDD)				
Pousser l'enfant à avoir une conduite responsable				
Etre capable d'exécuter correctement une tâche confiée, de conduire un groupe				
Etre capable d'expliquer une règle, d'arbitrer un match				
Etre capable de prendre soin du matériel et des locaux utilisés				
ANALYSE				
POURQUOI ? (moyens, personnes, matériel,...)				
BILAN	COHERENCE DU PROJET			
	Oui		non	

Merci de votre
Attention